

**Vœu relatif à l'organisation des festivals culturels et autres évènements de grande ampleur durant les Jeux olympiques de Paris 2024**

L'organisation des Jeux olympiques d'été, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, a suscité de nombreuses inquiétudes dans le monde culturel et événementiel. Le ministre de l'intérieur a en effet récemment déclaré que durant les trois mois de l'été 2024 certains festivals culturels devront probablement être supprimés ou allégés car les policiers et les gendarmes seront concentrés à Paris afin d'assurer la sécurité des Jeux olympiques d'été de 2024.

Si cette situation venait à se confirmer, elle risquerait de frapper très durement les acteurs du monde culturel, notamment les organisateurs de festivals, pour qui la période estivale représente une période cruciale afin d'assurer l'équilibre financier de leurs structures. La tenue et l'organisation d'évènements sportifs locaux pendant cette période doit aussi faire part d'une attention égale.

Or, depuis plusieurs années, ces mêmes acteurs font face à de nombreux défis qui menacent leur pérennité. Tout d'abord, les coûts liés à la sécurité ont explosé depuis 2015 en raison d'une part du renforcement drastique des dispositifs de sécurité dans les évènements grand public et, d'autre part, de la mise en place généralisée d'un système de paiement à l'Etat pour la mise à disposition de policiers et gendarmes.

Par ailleurs, la crise sanitaire a entraîné de nombreuses restrictions pour l'organisation d'évènements culturels et sportifs. Annulations, reports ou jauges limitées ont achevé de mettre en péril de nombreuses structures dont la santé financière n'a eu de cesse de se dégrader. Certains festivals de petite taille ont tout simplement dû cesser leur activité.

De nouvelles restrictions à l'organisation d'évènements, que ce soit en raison du manque de disponibilité des forces de l'ordre ou de services de sécurité privés, risqueraient de menacer à nouveau la survie de nombreuses structures organisatrices. Cela représenterait par ailleurs des pertes et un manque de retombées économiques importantes pour les territoires concernés par des annulations que l'organisation des JO à Paris ne compensera pas.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil départemental d'Ille et Vilaine formule le vœu suivant :

**Le Conseil départemental demande au Ministère de l'intérieur de mettre en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires à la tenue des festivals, évènements culturels et sportifs durant l'été 2024. A défaut, il demande au Ministère de la culture d'apporter le soutien financier nécessaire aux organisateurs de festivals afin de compenser les éventuelles pertes liées à l'annulation d'évènements culturels durant cette période.**

Pour le groupe écologiste, fédéraliste et citoyen

Olwen Dénès, coprésident du groupe

